

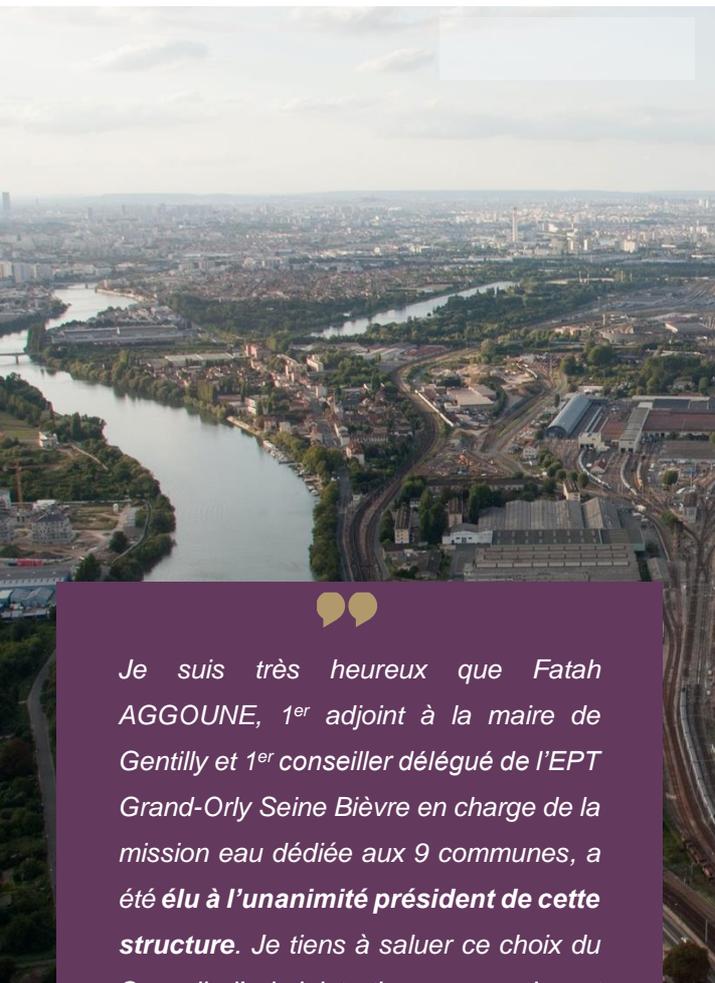


COMMUNIQUE DE MICHEL LEPRETRE,
Président de l'Établissement
public territorial Grand-Orly Seine Bièvre



Election de Fatah AGGOUNE comme président de la structure de préfiguration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre

Un pas en avant vers une gestion solidaire et écologique de l'eau potable pour 9 communes du Grand-Orly Seine Bièvre



Je suis très heureux que Fatah AGGOUNE, 1^{er} adjoint à la maire de Gentilly et 1^{er} conseiller délégué de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en charge de la mission eau dédiée aux 9 communes, a été élu à l'unanimité président de cette structure. Je tiens à saluer ce choix du Conseil d'administration, reconnaissant le travail déjà réalisé par Fatah AGGOUNE et démontrant l'unité des neuf communes autour d'un projet de gestion de la ressource en eau écologique, solidaire et démocratique.

La création d'une structure de préfiguration pour préparer le futur service public de l'eau potable

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communes d'**Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine** ont été retirées de plein droit du Syndicat des Eaux d'Île-de-France. Ce retrait du SEDIF avait comme objectif **d'étudier les conditions de création d'une régie publique** d'achat et de distribution d'eau potable sur le territoire des 9 communes. Conforté par le choix récent du SEDIF de reconduire une délégation de service public à un groupe privé et après plusieurs mois de travail, consolidant cette possibilité de passage en régie publique, les 9 communes ont décidé de mettre le projet dans les mains des usagers du service public de l'eau.

📣 Ainsi, du 1er au 19 septembre 2021 aura lieu une votation citoyenne afin que les habitants des 9 communes répondent à la question suivante : « Êtes-vous favorable à la création d'une régie publique de l'eau sur votre commune ? ».

Si la population des 9 communes s'avère favorable à ce passage en régie publique, cette structure de préfiguration deviendra la régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre. Il était d'ici là indispensable que ce service public de l'eau soit prêt pour les villes qui feront le choix fin septembre d'un passage en régie. C'est dans cette optique **que s'est tenu hier le premier Conseil d'administration de la structure de préfiguration de ce futur service public.**